

PRÉAMBULE

Reconnaissant leur intérêt mutuel dans l'exploitation du Support d'isolation contre les vibrations en microgravité (MIM pour Microgravity Isolation Mount) à bord de la navette spatiale américaine et le caractère mutuellement avantageux de leur coopération, la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis (NASA) et l'Agence spatiale canadienne (ASC), ci-après appelées «les parties», conviennent de ce qui suit :

I. ÉNONCÉ DES BESOINS

Dans le cadre de récentes missions scientifiques, les parties ont coopéré au développement d'une technologie d'isolation contre les vibrations en microgravité qui devrait permettre d'améliorer la qualité des conditions d'impesanteur pour l'exécution d'expériences scientifiques sur diverses plates-formes en microgravité. Aux fins du présent protocole d'entente (PE), la plate-forme visée est la navette spatiale américaine.

Compte tenu du rôle primordial que la technologie de l'isolation jouera dans les activités scientifiques à bord de la future Station spatiale internationale (ISS pour International Space Station), la nécessité de mener des travaux de recherche de cette nature est vitale. Les résultats de l'essai du MIM dans le cadre de la mission STS-85, dont le lancement est prévu en août 1997, fourniront des données utiles pour caractériser la performance du MIM en orbite et pour approfondir les connaissances de la technologie des plateformes d'isolation contre les vibrations en microgravité.

II. OBJECTIF DU PROGRAMME

Démontrer les capacités opérationnelles du MIM de conception canadienne à bord de la navette spatiale

III. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Pour atteindre l'objectif susmentionné, ce protocole d'entente prévoit ce qui suit :

- Mise au point du MIM
On élaborera et effectuera des simulations de mission avant les essais opérationnels en vol. L'ASC procédera à l'essai des composants en vue d'en évaluer et d'en vérifier la performance, tant au niveau individuel qu'à celui du système intégré.
- Participation d'un spécialiste de charge utile de l'ASC à une mission spatiale

Le matériel de vol MIM, certifié en fonction des exigences de la NASA, sera mis au point pour exploitation en orbite. Un spécialiste de charge utile canadien possédant une connaissance approfondie du MIM de conception canadienne et versé dans son exploitation fera partie de l'équipage de la navette pour effectuer les opérations en vol et participer à d'autres activités à titre de membre d'équipage, tel qu'accepté par la NASA en consultation avec l'ASC.